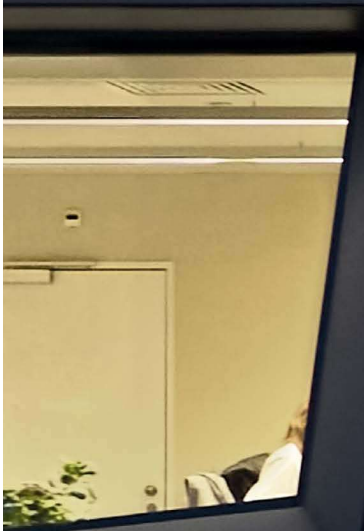


Gouvernance d'entreprise





Organigramme du Groupe

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative

Lausanne

67,6%

Vaudoise Assurances Holding SA*

Lausanne

100%

Vaudoise Générale, Compagnie
d'Assurances SA
Lausanne

100%

Vaudoise Vie, Compagnie
d'Assurances SA
Lausanne

100%

Vaudoise Asset Management SA
Berne

100%

Vaudoise Services SA
Lausanne

100%

Pittet Associés SA
Lausanne

92,1%

Epona, Société d'assurance
générale des animaux SA
Lausanne

25%

Europ Assistance (Suisse)
Holding SA
Nyon

22%

Orion Assurance de Protection
Juridique SA
Bâle

20%

NewCo Switzerland SA
Lausanne

100%

Berninvest AG
Berne

100%

Vaudoise Investment Solutions SA
Berne

100%

neocredit.ch AG
Berne

50%

FimPlus SA
Lausanne

50%

FimPlus Management SA
Lausanne

25%

Credit Exchange SA
Zurich

20%

Procimmo Group SA**
Zoug

*Vaudoise Assurances Holding SA, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN–No de valeur: 2154566–ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

**Procimmo Group SA (anciennement SEG Suisse Estate Group SA), dont le Siège est à Zoug, est coté à la BX SWISS (ISIN: CH0424520929). Son capital-actions s'élève à CHF 3 millions.

1. Structure du Groupe et actionariat

1.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2022 atteint CHF 1'224'648'450.–.

La société détient en direct six filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Associés SA, Vaudoise Services SA et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions de cinq sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie, CHF 100'000.– pour Vaudoise Asset Management, CHF 400'000.– pour Pittet Associés SA et CHF 250'000.– pour Vaudoise Services SA. Elle détient également 92,1% du capital-actions d'Epona SA. Vaudoise Assurances Holding SA détient directement 100% des actions de Pittet Associés SA, société active dans le conseil actuariel, juridique ainsi qu'en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances. Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient aussi indirectement, par le biais de Vaudoise Asset Management SA, deux filiales et six sociétés sous contrôle conjoint. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings, ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient 25% de Credit Exchange SA, plateforme de financement immobilier ainsi que 50% de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, et 50% de FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier. Vaudoise Asset Management SA détient également 20% de Procimmo Group SA, groupe actif dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière est de CHF 180'180'000.–. Depuis 2022, Vaudoise Asset Management est l'unique actionnaire de neocredit.ch AG, plateforme de crowdlending pour TPE/PME. Fin décembre 2022, Vaudoise Assurances Holding a pris une part de 20% dans le capital de la scale-up NewCo, une société qui accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également deux sociétés sous contrôle conjoint, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion est une assurance de protection juridique, dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78%

par Zurich Compagnie d'Assurances SA. Les sociétés Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion ne sont pas cotées en bourse.

1.2. Actionnaire important

Au 31 décembre 2022, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA, dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 130 à 139 du présent document. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2022.

1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions.

2.2. Capital autorisé et conditionnel

La société n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Le capital-actions est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–. Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de «nominees»

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert, respectivement d'inscription de «nominees».

2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

Le 23 novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a souscrit un emprunt obligataire de CHF 120 millions auprès des investisseurs. L'obligation a été placée à 2% sur cinq ans.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les huit administrateurs en fonction au 31 décembre 2022 sont présentés en pages 50-53 du présent rapport.

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique. Philippe Hebeisen, a quant à lui, exercé une fonction de direction au sein du Groupe de 2009 à 2020. Le Conseil d'administration est ainsi largement en dessus des critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit: Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA, ainsi que Reto Kuhn (président), Stefan Schürmann (vice-président) et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Le Conseil d'administration de Pittet Associés SA est composé de Frédéric Traimond (président), Florian Magnollay (vice-président démissionnaire en novembre 2022) et Reto Kuhn. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Christian Lager et Jacques Marmier. Patrick Streit remplace Christian Lager à compter du 1^{er} janvier 2023. Le Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, est composé de Frédéric Traimond (président), Nathalie Follonier-Kehrli (vice-présidente) et Pierre Zumwald (administrateur indépendant).

3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent en pages 50-53.

3.3. Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les administratrices et administrateurs. [www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/statuts]



3.4. Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement.

Pour les autres sociétés du Groupe, les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs septante ans. Cette limitation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des Assemblées générales 2022 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Eftychia Fischer, Martin Albers et Javier Fernandez-Cid ont été réélus pour une période de trois ans.

Les statuts de la société Vaudoise Asset Management SA prévoient des mandats d'administrateurs pour une durée de trois ans rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann et Reto Kuhn ont été élus en 2020 pour trois ans. Les statuts de Berninvest AG et Vaudoise

Investment Solutions SA prévoient également des mandats pour une durée de trois ans. Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart ont été élus en 2020 pour trois ans. Quant à Stefan Schürmann, il remplace Christoph Borgmann dans ces deux conseils depuis 2022. Les statuts de la société Pittet Associés SA envisagent des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Frédéric Traimond et Reto Kuhn ont été élus en 2022 pour trois ans. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Christian Logger et Jacques Marmier ont été élus en 2020 pour un mandat de trois ans. Patrick Streit a été élu pour une durée de trois ans en 2022 et remplace Christian Logger qui a démissionné à la fin de l'année 2022. Les statuts d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, prévoient également des mandats de trois ans. Frédéric Traimond, Nathalie Follonier-Kehrli et Pierre Zumwald ont été élus en 2021.

3.5. Organisation interne au 31.12.2022

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils est identique pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale, chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées en présence de la Direction. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur responsable du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Le Conseil d'administration procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2022, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

Comités du Conseil d'administration		Conseil	Comité d'audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre Comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	●		◐ ¹⁾	●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	●
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		◐ ²⁾		●
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		

1) Jusqu'à l'Assemblée générale de 2022

2) Depuis l'Assemblée générale de 2022

Comité d'audit et des risques

Le comité est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2022, le comité a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne

son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et le directeur des Ressources humaines (DRH) sont invités aux séances. Le comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2022, il a siégé à sept reprises durant deux à trois heures.

Comité d'investissement

Le comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du comité. En 2022, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2022, il s'est réuni à quatre reprises durant quatre heures environ.

Comité de transformation digitale

Le comité a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les chefs des départements Vente et Marketing, Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2022, il s'est réuni à quatre reprises pour des séances de trois heures.

3.6. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supé-

rieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ils informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe et sur les thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2022, figurent notamment l'évolution de la crise sanitaire et de la crise énergétique ainsi que de leurs possibles conséquences pour l'entreprise et ses parties prenantes, les risques cybers et la transformation digitale. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et le DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

Système de contrôle interne et gestion des risques

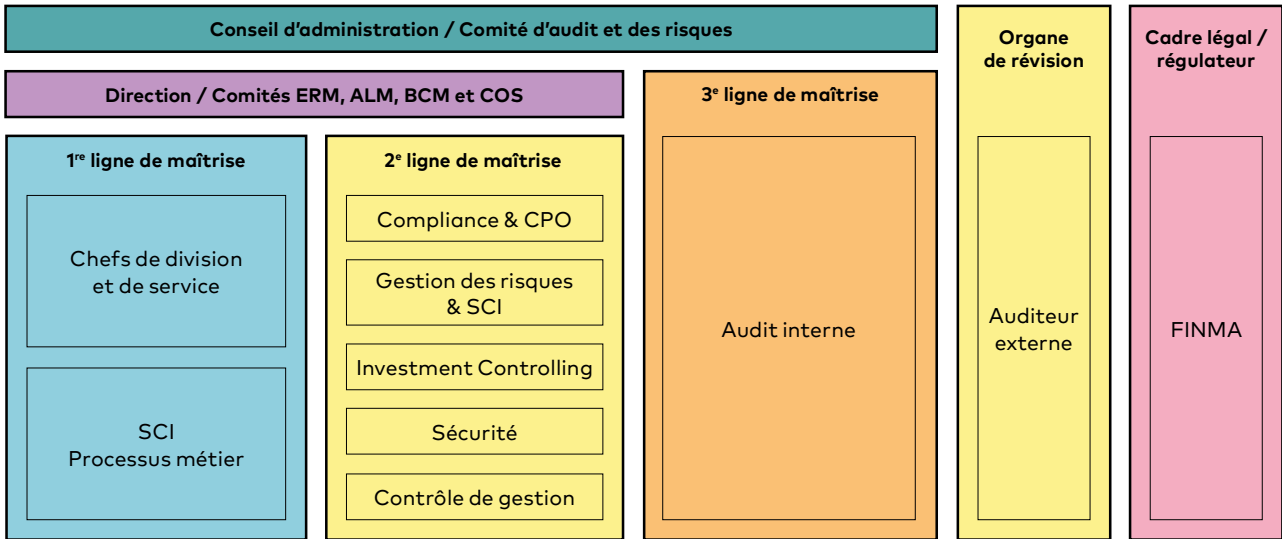
Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaboratrices et collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction:

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.



Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Les actuaires responsables vie et non-vie s'assurent que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Elles veillent également à ce que les bases techniques utilisées sont adéquates et que les provisions techniques constituées sont suffisantes. En cas d'insuffisances, elles en informent immédiatement le CEO. Elles désignent les tarifs à la base d'un produit et établissent périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Elles sont également chargées de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transverse de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le comité est composé du CRO (président) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clientes et clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige, mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Les Comités Asset Liability Management (ALM) non-vie et vie ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

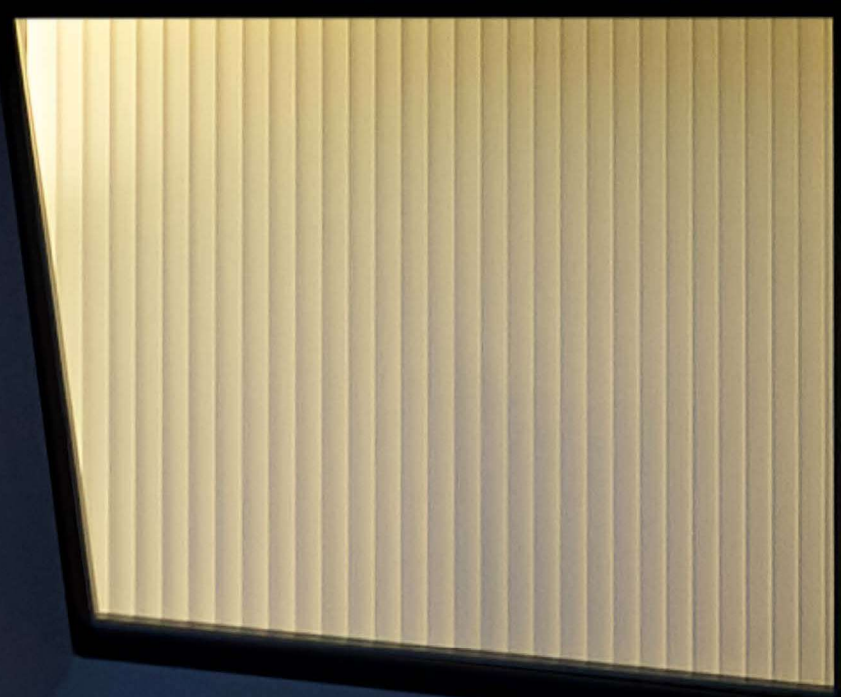
L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et examine l'intégralité des données.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité globale de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité et préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des axes stratégiques est suffisant. Il est composé de la secrétaire générale (présidente), du CFO, du CTO, du DRH et du CRO. Les axes stratégiques fixés sont les suivants: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaboratrices et collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD/DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la cellule de sécurité.

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.



Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2022



Philippe Hebeisen

Président, membre non exécutif
Nationalité suisse
2020-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2020-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Philippe Hebeisen a étudié le droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. En 1983, il occupe le poste de secrétaire de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich. En 1986, il rejoint la Genevoise Assurances où il exerce la fonction de secrétaire général, avant de se voir confier la responsabilité du département Clientèle privée, dès 1992, en qualité de membre du Comité de direction. En 1999, il reçoit la mission de créer le département Entreprises au sein du Groupe Vaudoise Assurances, au rang de directeur, avant de reprendre la direction du département Marketing & Réseaux, dès 2004. Il est nommé directeur général et Chief Executive Officer (CEO) en 2009 et exerce cette fonction jusqu'en 2020. Dans le cadre de ses fonctions, il a siégé dans les Conseils d'administration de plusieurs filiales contrôlées par le Groupe Vaudoise Assurances. Parallèlement à cette activité, il a été membre du Comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) jusqu'en 2020 et administrateur de Mapfre Re, à Madrid, de 2009 à 2020 ainsi que d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA, à Nyon, de 2010 à 2020. En outre, il a siégé au Conseil d'administration de Landolt & Cie SA à Lausanne de 2019 à 2020. En 2020, il intègre le Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances, avant d'en assumer la présidence depuis 2021. Il est également membre du Comité d'économiesuisse depuis 2018 et accède au Comité directeur en 2021 en tant que vice-président. Par ailleurs, il préside le Conseil de fondation de l'Opéra de Lausanne depuis 2017.



Chantal Balet Emery

Vice-présidente, membre non exécutif
Nationalité suisse
2000-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2000-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

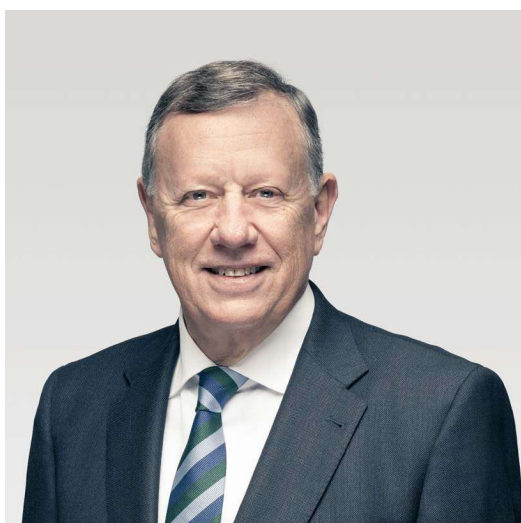
Chantal Balet Emery, licenciée en droit de l'Université de Lausanne, est titulaire des brevets d'avocat et de notaire. En 1984, elle fonde sa propre étude et exerce durant dix ans, tout en assumant la fonction de juge suppléante au Tribunal cantonal du Valais de 1993 à 1994. Elle rejoint en 1994 la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) devenue economiesuisse, en tant que membre de la direction et responsable romande, jusqu'en 2008. En parallèle, elle assure la fonction de secrétaire de l'Union des industriels valaisans de 1998 à 2002. Dès 2006, elle administre l'Hospice général de Genève durant trois ans, la société Solvis SA de 2008 à 2010 et l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) de 2006 à 2009 ainsi que la Maison Gilliard SA de 2006 à 2018, dont elle a assumé la présidence de 2017 à 2018. Elle est également membre du Conseil de la Fondation Leenaards, à Lausanne, de 2005 à juin 2015. Outre son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances depuis 2000, elle assume d'autres mandats, notamment auprès de la Banque Cantonale du Valais, à Sion, de 2009 à mai 2021, d'Implenia SA, à Dietlikon, de 2013 jusqu'en mars 2018 et d'OLF SA, à Corminbœuf, depuis 2013. Avocate-conseil auprès de l'étude Pratifiori 5 à Sion, elle est également associée du Cabinet conseils FBL associés.



Martin Albers

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse
2016-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2016-2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Martin Albers est titulaire d'un Master en Engineering de l'École polytechnique fédérale de Zurich, complété par un MBA de la Kellogg School of Management, Northwestern University de Chicago. Il débute en 1986 chez IBM en tant que Systems Engineer, avant de rejoindre The Boston Consulting Group en 1991 en qualité de Strategy Consultant. En 1994, il intègre le réassureur Swiss Re et occupe, durant dix ans, plusieurs fonctions dirigeantes au sein du Groupe dans différents pays. D'abord Head of Product Controlling de la division Risk à Zurich durant deux ans, il est ensuite nommé président et CEO de Swiss Re Canada en 1996. Après trois années passées outre-Atlantique, il revient en Europe pour diriger Swiss Re UK à Londres jusqu'en 2002. Puis, il regagne Swiss Re à Zurich pour y exercer la fonction de Head of Risk Solutions Division, intégrant la Direction générale jusqu'en 2011. En 2005, il change de département afin d'assumer la conduite de la division Client Markets Europe (EMEA). En 2011, il est nommé président de Swiss Re Ltd jusqu'en 2014, où il conduit l'implantation de la nouvelle structure de la holding. Il est actuellement président du Conseil d'administration du réassureur MS Amlin AG, faisant partie du groupe d'assurance et de réassurance japonais MS&AD Insurance Group Holdings. Outre son mandat au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances débuté en 2016, Martin Albers est vice-président du Conseil de la Fondation Pestalozzi et membre du Conseil de Technopark.



Javier Fernandez-Cid

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité espagnole
2012-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2012-2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Javier Fernandez-Cid dispose d'une licence en droit de l'Université Complutense de Madrid. Il passe l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe Mapfre. Entre 1989 et 1994, il réside à Bruxelles et occupe le poste de directeur général adjoint de Mapfre Re. Sa carrière au sein du groupe Mapfre se poursuit à Madrid et outre-Atlantique, dans le New Jersey, où il est nommé président et CEO de Mapfre Reinsurance Corporation USA en 2000. Dès 2006, il revient à Madrid pour y exercer la double fonction d'administrateur et de directeur général de Mapfre Internacional, où il devient le président exécutif en 2012. De 2007 à 2011, il préside le Conseil de Mapfre en Turquie. Il siège aux Conseils d'administration de deux sociétés d'assurances du Groupe Mapfre, Mapfre Middlesea Insurance basée à Malte à partir de 2008 et, depuis 2011, Mapfre Insular aux Philippines. En 2008, il est également nommé membre du Conseil de Mapfre USA, Massachusetts et quatre ans plus tard président. En 2009, il devient administrateur de Mapfre Caucion y Credito, à Madrid, jusqu'en 2012, et de Mapfre Global Risks, à Madrid, de 2010 à 2015. De 2013 à 2016, il fait partie du Comité exécutif du Groupe Mapfre, à Madrid. Outre son mandat d'administrateur auprès de la Vaudoise Assurances, il administre Mapfre Reaseguro depuis 2007 et Mapfre Asistencia depuis 2009, toutes deux à Madrid, en qualité d'administrateur non exécutif depuis le 31 décembre 2016. En 2017, il devient membre du Conseil consultatif (Advisory Board) de Mozo-Grau SA, un groupe industriel du nord de l'Espagne. Il préside également le Conseil de surveillance de Cloudware SL, une start-up technologique active dans le cloud gaming. Il est nommé vice-président en 2019, puis président en 2021, d'Acción Social Empresarial (ASE), une association d'entreprises à but non lucratif, à Madrid. Depuis 2019, il est également membre du Conseil consultatif de Voluntary Solidarity Fund (VSF) España, une organisation caritative basée à Madrid.



Eftychia Fischer

Administratrice, membre non exécutif
 Nationalités suisse et grecque
 2016-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
 2016-2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
 Générale et Vaudoise Vie

Eftychia Fischer a obtenu son Bachelor en physique à l'Imperial College, Université de Londres, en 1984, complété par un Advanced Management Program (AMP) à la Wharton Business School, Université de Pennsylvanie, en 2002. Elle est également détentrice du CFA de l'Institute of Chartered Financial Analyst et du Financial Risk Manager (FRM). En 1993, elle devient Fixed Income Trader au sein de la Banque nationale de Grèce, poste qu'elle quitte en 1994 pour rejoindre Lazard Frère & Cie en France en tant que Fixed Income Portfolio Manager. En 1996, elle intègre Julius Baer Group en Suisse, où elle exerce plusieurs fonctions dirigeantes jusqu'en 2004. Elle dirige ainsi successivement les départements d'Asset and Liability Management de 1996 à 2003, de Trading de 2003 à 2004 et de Fixed Income Proprietary Trading and Sales en 2004. Ensuite, elle rejoint EFG International, où elle assume la fonction de Global Head de l'unité Financial Market Services and Treasury durant trois ans et celle de Chief Risk Officer jusqu'en 2008. Elle fonde ensuite Larix Asset Management qu'elle dirige durant deux ans. En 2010, elle est nommée directrice générale du Treasury and Trading et responsable de la gestion institutionnelle auprès d'Union Bancaire Privée (UBP), fonction qu'elle assume jusqu'en 2015, avant d'intégrer le Conseil d'administration d'UBP où elle siège jusqu'en 2021. En sus de son mandat d'administratrice pour la Vaudoise Assurances, elle siège depuis 2020 au Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) dont elle accède à la présidence à compter de 2022. Dès 2022, elle siège au Conseil d'Avenir Suisse ainsi qu'à celui de l'École Suisse d'Archéologie en Grèce (ESAG).



Peter Kofmel

Administrateur, membre non exécutif
 Nationalité suisse
 1999-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
 1999-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
 Générale et Vaudoise Vie

Peter Kofmel a obtenu sa licence en droit à l'Université de Berne en 1981 et est détenteur des brevets d'avocat et de notaire. Il débute en 1985 chez BDO Visura en tant que consultant d'entreprises, où il restera jusqu'en 2004, avant de poursuivre cette activité en tant qu'indépendant dès 2005. En parallèle, il siège au Parlement du canton de Soleure de 1985 à 1995, puis au Conseil national jusqu'en 2003. Outre ses mandats d'administrateur auprès du Groupe Vaudoise Assurances depuis 1999, il est président des Conseils de GVFI International SA, à Bâle, depuis 1998, et de GVFI Europe B.V., à Rotterdam, dès 2009, et de la coopérative ABZ (depuis 2022 Hotel Seaside AG), à Spiez, depuis 2010. Il est par ailleurs membre du Comité exécutif du Conseil de fondation SWITCH à compter de 2002, président dès 2016, à Zurich, président du Conseil de Commmercium Immobilien AG, à Baar, depuis 2020, vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz, depuis 2006 jusqu'à fin 2017, et président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), à Berne, de 2007 à juin 2017.



Cédric Moret

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

2020-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2020-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise

Générale et Vaudoise Vie

Cédric Moret a obtenu sa licence en sciences économiques à la Faculté des Hautes Études Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne en 1992, complété par un Master of Business Administration (MBA) de la Harvard Business School, Boston, USA, en 2001. Sa carrière débute en 1993 en tant que Brand Manager chez Procter & Gamble, où il accompagne le lancement de nombreux marchés en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. En 2001, il intègre McKinsey & Company Suisse et conseille des équipes de cadres dirigeants sur la manière de découvrir de nouvelles sources de croissance, de réduire la complexité de l'organisation et d'améliorer les opérations. De 2006 à 2014, il exerce la fonction de directeur associé, membre du Comité exécutif, de McKinsey & Company Suisse. Depuis 2015, Cédric Moret est Group Chief Executive Officer d'ELCA Group SA. À côté de son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances, Cédric Moret est membre du Comité exécutif de digitalswitzerland ainsi que de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI).



Jean-Philippe Rochat

Administrateur, membre non exécutif

Nationalité suisse

2009-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2009-2024 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise

Générale et Vaudoise Vie

Jean-Philippe Rochat a suivi des études de droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. Son parcours professionnel débute en 1981 au secrétariat général de Publicitas. Trois ans plus tard, il quitte le leader publicitaire et intègre Fidinter à Lausanne en tant que réviseur assistant. De 1985 à 1987, il effectue son stage d'avocat à Genève, puis est engagé en tant qu'avocat auprès de l'Étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, où il restera deux ans. Il rejoint ensuite l'Étude Carrard & Associés en 1989 en qualité d'associé (depuis 2015 Étude Kellerhals Carrard). Parallèlement à son mandat d'administrateur du Groupe Vaudoise Assurances, il est notamment membre du Conseil de la société La Foncière – Investissements Fonciers SA à Lausanne, du Casino de Montreux, de Vetropack Holding SA à Saint-Prex et de Hochdorf Holding AG à Hochdorf. Il est Consul honoraire de Finlande à Lausanne.

Membres de la Direction au 31 décembre 2022

- 1 Christoph Borgmann**
Directeur, CFO, responsable
du département Finances
- 2 Patrick Streit**
Directeur, responsable du dépar-
tement Assurances Patrimoine
à partir du 1^{er} janvier 2023
- 3 Nathalie Follonier-Kehrli**
Directrice, secrétaire générale,
responsable Legal, Compliance et
Communication institutionnelle
- 4 Karim Abdelatif**
Directeur, responsable du
département Ressources
humaines
- 5 Reto Kuhn**
Directeur, CIO, responsable
du département Asset
Management
- 6 Grégoire Fracheboud**
Directeur, responsable
du département Vente
et Marketing





7 Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO

8 Stanislas Bressange
Directeur, CTO, responsable
du département Transformation
digitale et Systèmes d'information

9 Frédéric Traimond
Directeur, CRO, responsable
du département Actuariat et
Réassurance

10 Jacques Marmier
Directeur, responsable du
département Assurances
de Personnes

11 Christian Lager
Directeur, responsable du
département Assurances
Patrimoine jusqu'au
31 décembre 2022

Membres de la Direction au 31 décembre 2022

Jean-Daniel Laffely

Nationalité suisse, directeur général, CEO

Jean-Daniel Laffely est licencié en sciences économiques à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Son parcours professionnel débute en 1989 à La Suisse Assurances où il exerce diverses fonctions avant d'être nommé en 2002 membre de la Direction et responsable, au sein du département Actuariat, de la division Bouclement/reporting et Réassurance vie et non-vie. En 2006, il rejoint la Vaudoise où il est nommé Chief Risk Officer (CRO). Parallèlement à cette fonction, il devient responsable régional au Tessin en 2007. Le 1^{er} octobre 2008, il reprend le département Réseaux de vente, puis prend, en juin 2009, la responsabilité du département Finances et Placements qui devient le secteur Finances en 2012. Cette même année, il est promu directeur général adjoint. À la suite d'une réorganisation interne, il devient responsable du département Finances & Projets stratégiques en décembre 2017. À l'issue des Assemblées générales de mai 2020, il prend la succession de Philippe Hebeisen en qualité de directeur général et Chief Executive Officer (CEO). Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Parallèlement à cette activité, il est membre du Conseil d'administration d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA et administrateur de Mapfre Re (Madrid). Par ailleurs, il est membre du Comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), du Comité et du Bureau de la Chambre vaudoise immobilière (CVI) ainsi que du Comité de pilotage de digitalswitzerland.

Karim Abdelatif

Nationalités suisse et française, directeur, responsable du département Ressources humaines

Karim Abdelatif a suivi des études en sciences économiques et en sociologie complétées en 1992 par un Master en gestion des ressources humaines de l'Université de Paris 2. En 1993, il est engagé au sein d'une filiale du groupe Bouygues Construction comme responsable des relations écoles et universités avant de prendre une fonction de responsable ressources humaines. En 2000, il rejoint Losinger Construction comme directeur adjoint en charge du développement des Ressources humaines. En 2004, il est promu directeur RH et Communication et entre au Comité de direction. En 2009, il change de secteur d'activité en rejoignant, en tant que DRH, NovImmune, une société de biotechnologies genevoise. En avril 2013, il rejoint la Vaudoise Assurances en qualité de directeur adjoint en charge du département Ressources humaines. En mai 2014, il intègre le Comité de direction en qualité de directeur des Ressources humaines.

Christoph Borgmann

Nationalités suisse et allemande, directeur, CFO, responsable du département Finances

Christoph Borgmann a étudié les sciences économiques à l'Université de Fribourg-en-Brigau, où il a obtenu son Master et son doctorat, complétés par une Executive Education à l'Université de Harvard. Après ses débuts en 2004 au sein de la société de conseil McKinsey & Company, il intègre Zurich Insurance Group à Zurich, où il assumera d'abord la fonction

de Senior Strategist, puis de Group Operations Manager. En 2010, il devient Chief Financial Officer (CFO) au sein de Zurich Gruppe Deutschland avant de retourner à Zurich Insurance Group en Suisse en 2013 pour y occuper successivement plusieurs fonctions: il est d'abord Chief Operating Officer jusqu'en 2016, puis nommé Chief Operating & Technology Officer, fonction qu'il exerce jusqu'en juin 2019. Il rejoint la Vaudoise Assurances en novembre 2019, intègre formellement le Comité de direction au 1^{er} janvier 2020 et succède à Jean-Daniel Laffely en qualité de CFO. Dans le cadre de ses fonctions, il siège aux Conseils d'administration de plusieurs filiales du Groupe Vaudoise. En 2022, il a intégré le Conseil d'administration d'Orion, Assurance de Protection Juridique SA et rejoint le Conseil d'administration de Procimmo Group SA (voir point 3.1). Il est également membre du Comité des finances et de régulation de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2020.

Stanislas Bressange

Nationalité française, directeur, CTO, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information

Stanislas Bressange est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI) de Paris. Sa carrière débute en 1992 au sein du Groupe Spie Batignolles, où il exerce la fonction de directeur de projet en France et aux États-Unis, avant d'intégrer le groupe Henkel en 1996 en tant que directeur de la Maîtrise d'ouvrage pour les activités commerciales, marketing et logistique. En 2000, il devient directeur des Systèmes d'information pour la France, le Moyen-Orient et l'Afrique. En 2004, il rejoint le groupe Business Objects comme directeur des Systèmes d'information pour l'Europe et l'Asie et prend également en charge les activités de fusions et acquisitions. Il intègre le monde de l'assurance en 2009 à Paris en tant que directeur de l'Organisation, de la Stratégie des Systèmes d'information et du Plan de transformation de La Mutuelle Générale. Il est nommé directeur des opérations en 2011, puis directeur général de 2013 à 2017. De 2018 à 2020, il est Senior Advisor au sein des cabinets de conseil franco-suisse Acadys et français Topics. Il rejoint la Vaudoise Assurances en janvier 2021 en qualité de Chief Transformation Officer (CTO) et dirige le département Transformation digitale et Systèmes d'information.

Nathalie Follonier-Kehrli

Nationalité suisse, directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle

Nathalie Follonier-Kehrli est licenciée en droit et titulaire du brevet d'avocat. Après une première expérience professionnelle au sein du service juridique de l'Office fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) de 2002 à 2003, elle rejoint la Vaudoise en qualité de spécialiste au service des sinistres complexes du Siège dans les branches RC/Choses Entreprises en 2003. En 2007, elle est nommée secrétaire générale et responsable de la Communication institutionnelle. Elle complète sa formation par l'obtention en 2008 du Brevet fédéral en relations publiques. En 2017, elle est nommée directrice. Outre son rôle de secrétaire hors conseil et de directrice de la Communication institutionnelle, elle dirige l'unité Legal & Compliance et est responsable de la coordination du reporting de durabilité. Elle est également présidente de la Commission artistique de la Vaudoise. Elle est par ailleurs membre du Conseil de fondation de l'Ombudsman de l'assurance privée et de la Suva depuis 2020, vice-présidente du Conseil d'administration d'une société contrôlée par le Groupe Vaudoise (voir point 3.1) et membre du Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Grégoire Fracheboud

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Vente et Marketing

Grégoire Fracheboud a suivi des études commerciales et est au bénéfice d'un Bachelor en Marketing et Communication qu'il complète successivement par deux brevets fédéraux en relations publiques et en management des ventes. Au bénéfice d'une expérience au sein de Swiss Life à Zurich, il est ensuite actif au sein de deux établissements bancaires de renom dans le consulting marketing dans le domaine de la gestion de fortune. Il intègre le secteur des assurances en 2006 en prenant la direction du département Marketing pour la Suisse romande et le Tessin auprès de la Bâloise Assurances. Après avoir développé ses compétences commerciales et managériales de manière pratique en occupant successivement des fonctions de conseil, puis de management, il est nommé agent général, avec le statut d'indépendant, auprès d'Axa en 2010. Il complète sa formation par un programme Leadership et Innovation de l'IMD en 2016. Il rejoint la Vaudoise en 2018 en tant que directeur du département Vente et Marketing. Depuis 2018, il est membre du Comité de Politique de formation et de l'emploi de l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

Reto Kuhn

Nationalité suisse, directeur, CIO, responsable du département Asset Management

Reto Kuhn dispose d'une licence en sciences économiques de l'Université de Zurich. Après avoir intégré le monde professionnel par l'Asset Management auprès d'Helvetia Assurances, il prend la direction, entre 1995 et 2001, de la caisse de pensions des pilotes Swissair. Par la suite, il cofonde PFS Pension Services SA, qu'il dirige jusqu'en 2007 en tant que CEO. Puis, il devient responsable des investissements alternatifs auprès de SAM Sustainable Asset Management SA. Reto Kuhn est Chief Investment Officer (CIO) de la Vaudoise Assurances depuis janvier 2010 et responsable du département Asset Management depuis 2015. Dans le cadre de ses fonctions, il siège aux Conseils d'administration de plusieurs filiales contrôlées par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Depuis 2018, il est membre du Conseil d'administration de Credit Exchange SA, à Zurich. Il est également membre du Comité de placement de la caisse de pensions des CFF depuis 2014. Il est président de la Commission de placement de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2019.

Christian Lager

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances Patrimoine

Christian Lager est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances. Après un apprentissage à la Neuchâteloise dans les assurances de transport, il rejoint la Bâloise Assurances en 1981. Il occupera différentes fonctions dans les agences de Winterthur, Zurich et Lucerne, puis à l'agence de Morges fin 1984. En 1986, il rejoint La Suisse Assurances en qualité de spécialiste sinistres Choses. En 1991, en parallèle de sa fonction de responsable des sinistres Choses, il devient responsable du service Administration sinistres. En 1998, il devient responsable adjoint de la division Production et souscription. En 2000, il est nommé responsable du département Assurances Patrimoine et membre du Comité de direction. En 2005, il rejoint la Vaudoise et prend la responsabilité de la division Courtage en 2007. Il accède au poste de responsable du département Assurances Patrimoine en qualité de directeur à compter du 1^{er} janvier 2012. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). De 2018 à juin 2022, il est membre du Conseil d'administration d'Orion, Assurance de Protection Juridique SA, à Bâle. Il est en outre membre du Comité non-vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2015.

Jacques Marmier

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances de Personnes

Jacques Marmier commence sa carrière auprès de la compagnie lausannoise La Suisse Assurances. D'apprenti, il passe gestionnaire avant d'être promu responsable de la gestion des contrats vie individuelle. Cette nomination intervient en 1987, peu après l'obtention de son diplôme fédéral d'assurances. En 1996, il entre à la Vaudoise et prend la tête du service de Gestion des contrats vie individuelle. Deux ans plus tard, en 1998, il est promu chef de la division Vie individuelle pour reprendre, en 2007, la gestion de la filiale Valorlife. Depuis le 1^{er} janvier 2012, il est responsable du département Assurances de Personnes en qualité de directeur. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Il est membre du Comité vie et de la Commission en charge des questions de fiscalité en assurance vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

Patrick Streit

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances Patrimoine à partir du 1^{er} janvier 2023

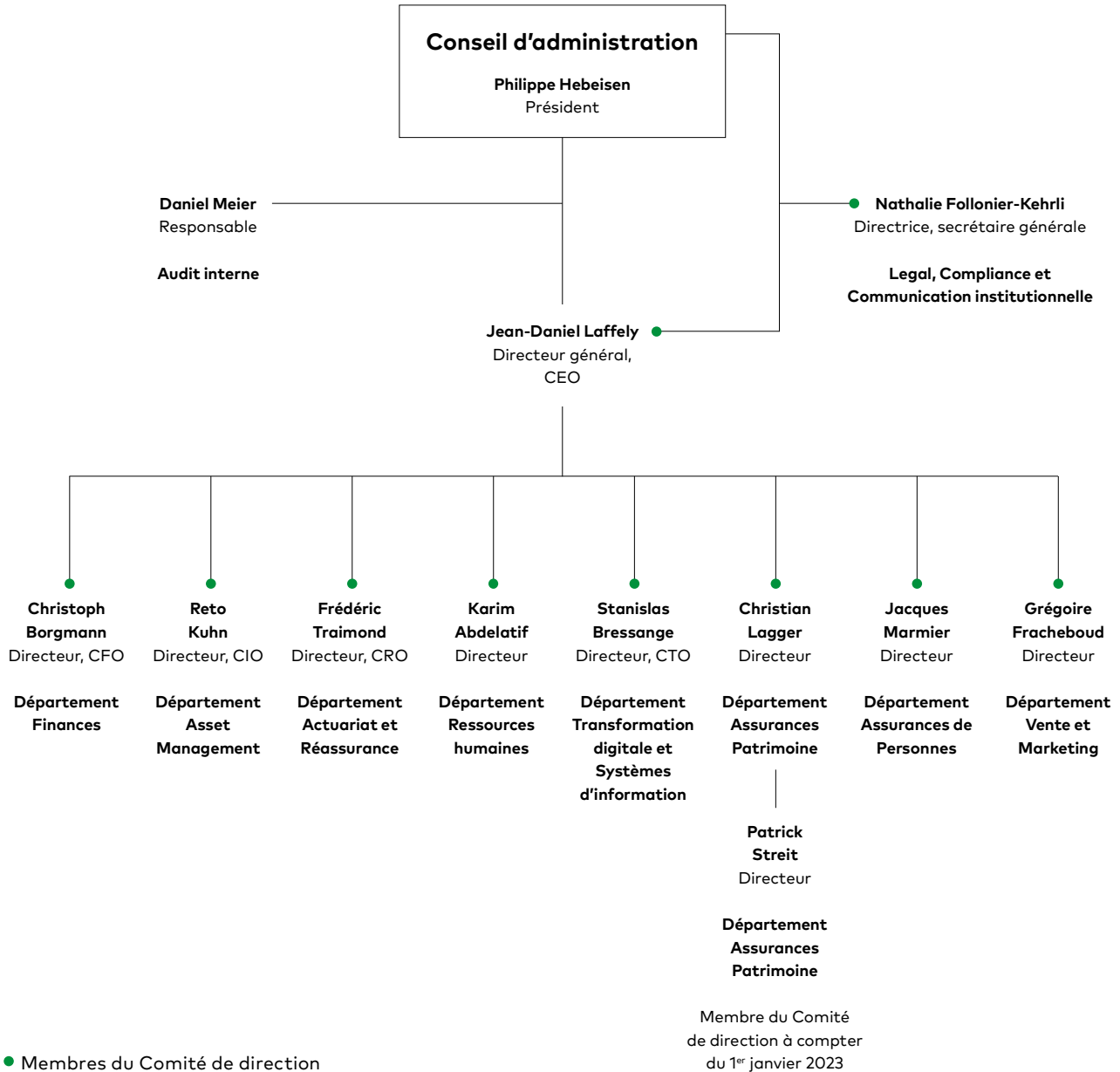
Patrick Streit est titulaire d'un brevet fédéral en planification financière, d'un CAS en Marketing ainsi que d'un CAS en Management du Changement. Après un apprentissage à la Neuchâteloise, il est engagé comme gestionnaire souscription au département des Assurances de personnes. Il devient conseiller en assurances auprès de la Winterthur Assurances puis de la Mobilière. Il rejoint ensuite Winterthur Vie comme conseiller en prévoyance (2^e et 3^e pilier). Avec la fusion avec Axa, Patrick Streit devient Broker Consultant et assure le suivi des relations avec plusieurs partenaires dans les domaines vie et non-vie. En 2009, il est nommé en tant que responsable non-vie pour les entreprises en Suisse romande. À partir de 2011, il est responsable des services Broker Center Suisse romande pour les affaires privées et Département Entreprises pour les affaires entreprises. En 2014, il devient responsable de la souscription de l'ensemble des branches entreprises et privées non-vie pour la Suisse romande tout en occupant des fonctions transverses dans le domaine du leadership et de la digitalisation. Le 30 juin 2022, Patrick Streit a été désigné en qualité de futur directeur du département des Assurances Patrimoine du Groupe Vaudoise. Il intègre formellement le Comité de direction à compter du 1^{er} janvier 2023.

Frédéric Traimond

Nationalités suisse et française, directeur, CRO, responsable du département Actuariat et Réassurance

Frédéric Traimond est diplômé de l'Institut des Sciences Financières et d'Assurance de Lyon et actuaire ASA. Sa carrière débute en 1992 auprès du Groupe Axa où il assumera les fonctions de responsable des assurances non-vie d'Axa Suisse, puis de Chief Risk Officer pour Axa Winterthur jusqu'en 2007. Il rejoint ensuite le réassureur Flagstone Re Group en tant que Group Chief Operating Officer (COO), avant de devenir directeur général de Flagstone Re Suisse jusqu'en 2013. En 2014, il intègre la division Actuariat non-vie de l'auditeur PricewaterhouseCoopers France en qualité d'associé, puis, en 2015, prend la tête du service Consulting en actuariat, division Europe du sud-ouest, de la société internationale Willis Towers Watson. Depuis 2018, il est responsable du département Actuariat et Réassurance du Groupe Vaudoise Assurances et a été nommé directeur au 1^{er} janvier 2019. Dans le cadre de ses fonctions, il est également président des Conseils d'administration de plusieurs filiales contrôlées par le Groupe Vaudoise (voir point 3.1) depuis 2019.

Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2022



4. Direction

4.1. Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés en pages 54-59.

4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés en pages 54-59.

4.3. Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/statuts>]



4.4. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

4.5. Activité postérieure au 31.12.2022

Christian Lager, directeur, responsable du département Patrimoine, prendra sa retraite en mars 2023. Il a transmis la responsabilité opérationnelle du département à Patrick Streit à compter du 1^{er} janvier 2023.

5. Rémunérations, participations et prêts

Les indications sur les rémunérations et les participations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ainsi que sur les prêts qui leur sont octroyés sont présentées dans le rapport sur les rémunérations en pages 140-147.

6. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. L'art. 689a al. 2 CO, applicable dès le 1^{er} janvier 2023, prévoit toutefois que seul celui qui communique son nom et son lieu de domicile lors de sa participation à l'Assemblée générale peut exercer le droit de vote. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

6.2. Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est en fonction de la valeur nominale.

6.3. Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est publiée dans la Feuille officielle du commerce (FOSC) suisse vingt jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés. Conformément à l'article 699a CO, ces documents sont accessibles au moins vingt jours avant l'Assemblée générale. [www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos]



6.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une Assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Selon les statuts actuellement en vigueur, des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au Conseil d'administration 25 jours avant la date de l'Assemblée générale.

Il sera proposé à l'Assemblée générale 2023 de réviser les statuts afin de les adapter aux modifications introduites par la révision du Code des obligations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

6.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. Selon une pratique constante, la clôture du registre des actions intervient à 17 heures, le soir de la date de la convocation à l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesures de défense, ni de clauses statutaires concernant l'opting out ou l'opting up selon la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF).

7.1. Transparence sur les questions non financières

Le Groupe Vaudoise publie un rapport de durabilité depuis l'exercice 2021. Celui de l'année 2022 est accessible en ligne: [<https://rapport-de-durabilite.vaudoise-ra.ch/>]

Le rapport est établi en référence à la Global Reporting Initiative (GRI).



8. Organe de révision

La révision des comptes de la majorité des sociétés actives du Groupe est confiée à Ernst & Young SA, Lausanne. Cette société d'audit a été élue lors des Assemblées générales 2022 de Vaudoise Assurances Holding SA, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

8.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours: 09.05.2022

Entrée en fonction du responsable de la révision: 13.05.2019

8.2. Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés (hors TVA) durant l'exercice 2022: CHF 684'000.–.

8.3. Honoraires complémentaires

L'organe de révision a en outre fourni des prestations supplémentaires en lien avec son activité de contrôle. Il s'agit notamment d'audit de transactions particulières telles que des prises de participations ou des modifications dans les capitaux ainsi que des analyses d'adaptation à des changements de normes internes (migration informatique, hypothèses actuarielles) ou externes (normes comptables, réformes fiscales). Le Comité d'audit et des risques est informé des prestations réalisées en fin d'année.

Honoraires facturés (hors TVA) pour ces travaux complémentaires durant l'exercice 2022: CHF 64'000.–.

8.4. Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2022, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

9. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaboratrices, ses collaborateurs, ses clientes et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique « À notre propos » du site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'exercer une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/actionnaires-et-analystes/inscription-communiques-presse>]



Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision:

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'Assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel. L'Assemblée générale 2024 aura lieu le 6 mai 2024;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

10. Période de blocage du négoce

En application du Règlement interne pour les règles de conduite sur le marché concernant le négoce des valeurs mobilières, il est interdit aux membres du Conseil d'administration, aux membres de la Direction, aux vice-directrices et vice-directeurs ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs impliqués dans les boucllements des comptes d'acheter ou de vendre des actions de Vaudoise Assurances Holding SA entre le 1^{er} décembre et la date de publication des résultats annuels et du 1^{er} juillet à la date de publication des résultats semestriels. Lors de la mise en place de projets stratégiques, des périodes de blocage peuvent être instaurées pour certaines catégories de personnes, en plus des membres du Conseil d'administration et de la Direction moyennant la signature d'une déclaration de confidentialité. Un ordre en bourse ne peut être fait qu'à partir du lendemain de la fin de la période de blocage.

Personnes de contact

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer, CFO
investor@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch